



Projet Pédagogique
ALM Les Castors
Année 2021.2022

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| PRESENTATION DE LA STRUCTURE | 3 |
| L'environnement..... | 3 |
| Le public visé | 4 |
| LES OBJECTIFS DU PROJET..... | 5 |
| Le Projet Éducatif de la Fédération | 5 |
| Les objectifs généraux..... | 6 |
| Les objectifs opérationnels | 8 |
| Les projets d'activités..... | 12 |
| LES MOYENS..... | 14 |
| Humains | 14 |
| Matériels : les espaces | 16 |
| Financiers | 17 |
| Les partenariats..... | 18 |
| Le fonctionnement de la structure | 18 |
| LES MODALITES D'ACCUEIL..... | 18 |
| L'ORGANISATION DE DEBUT ET FIN DE JOURNEE | 19 |
| L'EVALUATION..... | 23 |
| Les outils d'évaluation..... | 23 |
| LA COMMUNICATION | 25 |
| L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP | 26 |
| Les moyens..... | 26 |
| Nos engagements..... | 26 |
| LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE | 27 |
| Nos engagements..... | 27 |
| La Délégation Nationale Enfance | 28 |
| La Charte de Qualité..... | 29 |



PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'environnement

Champs d'action de l'accueil

L'accueil de loisirs maternel Les Castors » est situé dans le quartier Saint-Assisclé à Perpignan, un quartier populaire et très étendu géographiquement. Il accueille les enfants âgés de 30 mois à 6 ans, scolarisés en école maternelle notamment : Jean Amade, Condorcet, d'Alembert. D'autres enfants peuvent provenir d'écoles privées et autres quartiers de la ville.

La structure

L'accueil de loisirs accueille les enfants tous les mercredis ainsi que durant les petites vacances (sauf Noël) et les vacances d'été.

Les enfants peuvent fréquenter l'accueil de loisirs à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Les horaires d'accueil sont échelonnés afin de prendre en compte le rythme des enfants et de convenir aux familles.

Adresse du centre
ALM Les Castors
Place Élie de Beaumont – 66000 PERPIGNAN
Tél. : 07 63 02 68 55 – mail : stephanie.lutgen@leolagrange.org

L'accueil de loisirs ouvre ses portes de 7h45 à 18h15 comme suit :

- Le matin : de 7h45 à 9h00
- Le midi : de 11h45 à 12h15
- L'après-midi : de 13h45 à 14h15
- Le soir : de 17h00 à 18h15

Les dispositifs

La Ville de Perpignan mène depuis plusieurs années une politique éducative volontariste. La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais du projet éducatif local et d'un Contrat Enfance Jeunesse.



Les différents dispositifs éducatifs de la ville de Perpignan :

- PEL
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Le public visé

Caractéristiques du public accueilli

L'accueil de loisirs maternel « Les Castors » est situé dans le quartier Saint-Assisclé à Perpignan, un quartier populaire et très étendu géographiquement. Il accueille les enfants âgés de 30 mois à 6 ans, scolarisés en école maternelle notamment : Jean Amade, Condorcet, d'Alembert. D'autres enfants peuvent provenir d'écoles privées et autres quartiers de la ville.

Caractéristiques de la tranche d'âge des enfants de 3 à 6 ans

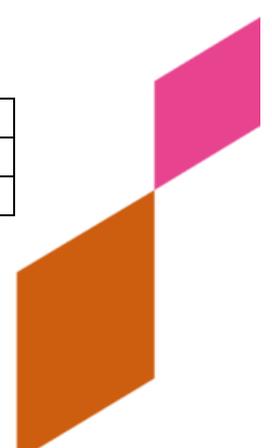
| Physiologiques | Intellectuelles | Sociales |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Croissance rapide- Prise de poids- Perte des dents- Développement des sens- Développement du langage et de la pensée | <ul style="list-style-type: none">- Apparition de la pensée symbolique- Acquisition des notions temporelles- Imagination | <ul style="list-style-type: none">- Début de socialisation de « Il/Elle » au prénom- Début du partage- Début des jeux de rôles |

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

Effectif de l'accueil de loisirs par période/par type

| Type d'accueil | Enfants moins de 6 ans | Total |
|--------------------|------------------------|-------|
| Mercredis | 48 | 48 |
| Vacances scolaires | 64 | 64 |

Cf : déclaration DDCSPP





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le Projet Éducatif de la Fédération

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (*Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires*).

- **L'Enfant dans sa singularité** : Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes. Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés. Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- **L'Enfant acteur** : Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs. Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités. L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- **une équipe engagée et impliquée** : Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler. Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs.

En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation. Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement.

Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **la place des familles** : Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants. Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du





fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **un accueil qui s'inscrit dans un territoire** : Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire. Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs généraux

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

| PROJET EDUCATIF | Objectif général | Objectifs spécifiques | Objectifs opérationnels |
|------------------------|---|---|---|
| | <i>Education à la citoyenneté</i> | <i>Sensibiliser à l'acceptation de l'autre</i> | <i>L'animateur encourage les attitudes d'ouverture aux autres (théâtre forum, ciné débat)</i> |
| | <i>Accès à la culture</i> | <i>Découvrir différents arts et activités artistiques</i> | <i>Proposer un panel culturel varié</i> |
| | <i>Education au développement durable</i> | <i>Permettre aux enfants de comprendre leur environnement</i> | <i>L'enfant participe aux actions mises en place</i> |

Axes éducatifs :

Le développement d'équipements et de services de proximité pour les familles ayant de jeunes enfants comporte des enjeux fondamentaux tant au plan économique que social.

D'abord parce que concilier vie familiale et vie professionnelle est une nécessité pour un grand nombre de familles, et que ceci devient difficile lorsque les



conditions de travail (emploi précaire, temps partiel, horaires atypiques, actions d'insertion professionnelle, recherche d'emploi ...) et les ressources qui en découlent sont aléatoires.

Ensuite parce que les actions précoces peuvent jouer un rôle décisif en matière de réduction des inégalités et prévention des différentes formes d'exclusion.

Enfin parce que pour grandir et s'épanouir, les jeunes enfants ont besoin d'expériences riches et diversifiées.

Les loisirs de proximité participent à trois fonctions fondamentales :

- L'accueil collectif d'enfants selon un mode s'inscrivant dans l'économie familiale et sociale globale, en particulier lorsque les parents travaillent. La structure d'accueil doit garantir toute la sécurité matérielle et affective aux enfants qui lui sont confiés
- L'initiation à des activités, des jeux, des apprentissages est adaptée à l'âge des enfants accueillis, pendant des temps et des espaces aménagés à cette fin
- Le développement de la socialisation des enfants, avec l'appui de l'encadrement éducatif, s'inscrit dans la continuité de l'intervention éducative des différents acteurs, en particulier la famille.

L'accompagnement des jeunes enfants prend en compte chacun d'entre eux en tant que personne originale et en construction, dans le respect des différences.

Ces trois fonctions concourent, à des degrés différents, au processus de développement global de l'enfant et à chaque niveau des partenaires entre les personnels des accueils de loisirs et les autres acteurs concernés (les parents, les instances éducatives locales : écoles, associations sportives, culturelles, sociales ; élus municipaux) favorisent cohérence pédagogique et accès à la citoyenneté.

Cette structure de loisirs maternels de proximité sur le territoire de Saint-Assisclé est aussi pour les enfants un lieu où les moments d'apprentissage de la vie collective et de la solidarité favorisent les relations des personnes entre elles et les relations de chacun au groupe. C'est également un lieu où les moments d'apprentissage de l'autonomie pour chaque enfant est pris en compte à partir des compétences de chacun et du développement des capacités à choisir (son activité, ses relations ...).

Le projet éducatif que nous proposons repose sur des valeurs démocratiques, verbalisées et mises en œuvre par les adultes, et favorise l'accès à la citoyenneté, à la prévention et au respect du rythme de l'enfant qui participe à l'accueil de loisirs.

De ces trois axes découlent des objectifs prioritaires qui sont intégrés et mis en action par la directrice de l'accueil de loisirs et les professionnels permanents mis en place. Ce projet devra donc être actualisé chaque année. Chaque projet pédagogique décrit les objectifs de fonctionnement de l'accueil de loisirs ainsi que les moyens, méthodes, démarches qui en découlent. Les familles et la municipalité sont informées du projet pédagogique. Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet éducatif local (PEL).



Il est intéressant d'avoir une approche organisationnelle des pratiques éducatives dans :

- Ses aménagements
- Sa prise en charge d'enfants
- L'accueil des parents

Les objectifs opérationnels

Un accueil individualisé au cœur d'un projet collectif

- **Considérer l'enfant comme un individu à part entière**
 - Prendre le temps d'accueillir
 - Établir un climat de confiance
 - Mettre en place des repères qui sécurisent l'enfant (personne référente, espace ...)
 - Respecter les rituels de chacun
 - Favoriser les groupes et les échanges individuels dès que cela est possible
- **Assurer le lien entre la maison et la structure**
 - Recueillir les informations qui permettent d'adapter la prise en charge et les transmettre à l'équipe
 - Accompagner la relation parent/enfant pendant le temps de la séparation
 - Être en mesure de raconter aux parents la journée de leur enfant
 - Faire participer la famille (adaptation, échanges d'information, place des frères et sœurs ...)
- **Reconnaître l'enfant différent**
 - Permettre qu'il partage cet espace de socialisation et d'éveil (espace qui doit se différencier du lieu de prise en charge thérapeutique de son handicap)
 - Offrir aux parents d'un enfant porteur de handicap un autre regard sur leur enfant, dans un cadre nouveau
 - Éviter de porter des jugements et accepter la différence, qu'il s'agisse de l'éducation, de la culture, de la manière de vivre ... et faire de cette différence une richesse (sous réserve qu'elle ne mette pas l'enfant en danger)

Vivre dans le respect de chacun

- **Respecter l'identité de chacun**
 - Tenir compte des habitudes familiales et établir un relais cohérent avec la collectivité
 - Présenter l'enfant et sa famille
 - Éviter les comparaisons entre les enfants
- **Respecter et reconnaître les compétences de chacun**
 - Tenir compte du développement et de l'évolution de chaque enfant
 - Proposer des activités adaptées
 - Encourager l'enfant et l'accompagner dans ses difficultés
 - Aider dans l'apprentissage en tenant compte de l'intérêt de l'enfant et de son avis

Respecter les rythmes

- **Autour du sommeil**
 - Veiller à respecter des temps de repos après les activités physiques
 - Mettre en place des temps calmes
 - Veiller à ce que l'enfant dorme selon ses besoins





- Offrir des conditions optimales qui favorisent l'endormissement et le repos
- Ne pas réveiller un enfant qui dort
- Veiller à respecter les rituels du coucher
- **Autour du repas**
 - Proposer sans imposer
 - Favoriser la découverte et le plaisir et faire partager ses impressions
 - Tenir compte des différents paramètres qui peuvent influencer sur l'appétit (fatigue, maladie ...)
 - Ne pas forcer un enfant qui refuse de manger
 - Permettre à l'enfant d'être acteur de son repas
- **Respecter les choix de l'enfant**
 - Les permettre
 - Accepter qu'un enfant participe ou non à une activité ou un temps d'éveil
 - Mettre en place une organisation qui permette de tenir compte de ses choix
 - Faire en sorte que l'apprentissage et les actes de la vie quotidienne soient un plaisir
 - Permettre à chaque enfant de construire sa personnalité au travers de ses choix et les encourager
 - Aider l'enfant à atteindre son objectif
- **Respecter les règles de la collectivité**
 - Verbaliser les interdits et les règles propres à la structure
 - Veiller à la cohérence des règles entre adultes pour poser des repères aux enfants

La socialisation « un outil » pour grandir

- **Favoriser le développement de l'autonomie**
 - Permettre à l'enfant de faire par lui-même
 - Respecter le choix de l'enfant
 - Offrir un espace où l'enfant peut faire des choses seul
 - Responsabiliser l'enfant
- **Créer un lieu sécurisant**
 - Respecter le rythme et la régularité des différents temps de la journée
 - Mettre en place des repères qui l'aident à s'identifier au sein du groupe
 - Tenir compte de l'avis de l'enfant pour qu'il se sente entendu
 - Avoir une bonne connaissance de l'enfant
- **Appartenir à un groupe**
 - Permettre à chaque enfant de s'exprimer dans le groupe
 - Fêter les événements ensemble (anniversaires ...)
 - Aider l'enfant à prendre conscience de lui-même et des autres

Partir à la découverte

- **Les temps informels**
 - Susciter la curiosité chez l'enfant
 - Amener l'enfant à découvrir et à être attentif à ce qui l'entoure
 - Favoriser les nouvelles expériences et les rencontres
 - Considérer l'environnement comme une ressource pour les apprentissages
- **Les sorties**
 - Permettre de s'insérer dans un lieu (quartier, ville ...)
 - Aider à se repérer dans l'espace
 - Se confronter à l'apprentissage des règles de sécurité
 - Prendre des responsabilités





- Faire de nouvelles rencontres
- Élargir sa vision du monde et développer l'aspect culturel et social

Afin de soutenir les directeurs, le projet éducatif définit les objectifs prioritaires suivants :

- 1) L'accueil de loisirs est un lieu qui favorise les relations, les échanges et la *communication entre toutes les personnes de l'accueil* :**
 - Les animateurs et les enfants
 - La directrice, les animateurs et les parents
 - Les parents entre eux
 - Les parents et les enfants
 - Les adultes de l'accueil entre eux
 - La directrice de l'accueil de loisirs et la mairie (élus et techniciens)
 - La directrice de l'accueil de loisirs et son responsable local à Léo Lagrange
- 2) L'accueil de loisirs construit, de manière permanente, entre les animateurs et les enfants, une relation éducative centrée sur les projets, actions et activités collectives adaptés à la réalité des enfants (leurs âges et compétences, leurs besoins).**

Cela se concrétise par :

La mise en place de différentes formes de jeux : le jeu étant un moyen essentiel de développement et de socialisation de l'enfant dans l'accueil de loisirs.

Les animateurs s'appuient sur quatre approches de l'activité :

- Laisser jouer
- Donner à jouer
- Jouer avec
- Faire jouer

Les animateurs s'appuient sur une conception de l'organisation articulée autour de quatre axes :

- Des espaces préstructurés et permanent avec des moyens mis à disposition (humains, matériels)
- Des ateliers ponctuels avec des moyens mis à disposition (humains, matériels, financiers)
- Des petits et grands événements (temps concentré, exceptionnel, orchestré, fédérateur)
- Des projets transversaux aux trois modes précédents (chaque acteur est porteur du projet).

La mise en place d'activités internes et externes diversifiées sans pousser les enfants à des pratiques consuméristes, mais au contraire en les associant autant que possible à la création de leurs activités (idées, préparation et animation).

La définition, autant que faire se peut, avec les enfants des règles de vie commune à l'intérieur de l'accueil de loisirs qui favorise une vie collective harmonieuse et porteuse de valeurs telles que la solidarité (partager, faire ensemble) et la justice (droits et devoirs, égalité de traitement).





3) L'accueil de loisirs est un lieu organisé sur les principes de la Convention Internationale des droits des enfants.

Cela se concrétise :

- par des attitudes éducatives des directeurs de l'accueil et leurs équipes d'animation qui veillent à développer la communication, les relations dans l'accueil par tous les moyens à leur convenance,
- par des accueils adaptés à chaque enfant présentant les meilleures conditions de sécurité physique, affective et morale. En ce sens, les équipes d'animation sont amenées à réfléchir sur la manière dont les enfants peuvent être regroupés (groupe de compétences, d'affinités, choix d'activités, âges),
- par des recrutements d'animateurs adaptés, qualifiés et en nombre. Le taux d'encadrement pour les enfants les plus jeunes sera supérieur à celui des plus âgés. En aucun cas les taux d'encadrement ne seront inférieurs aux normes réglementaires.

4) L'accueil de loisirs est une forme d'accueil qui répond à la fois aux nécessités de prise en charge des enfants et à leurs besoins en matière de découverte, de créativité, d'imagination, de dépassement.

« Pour vivre ensemble,

« Pour une organisation des espaces – concernant autant les espaces internes que les espaces extérieurs. Cette organisation est réfléchie en amont du fonctionnement de l'accueil, et actualisée régulièrement en fonction des nécessités et besoins d'espaces d'accueil pré-aménagés permanents, espaces de repos, espaces d'accueil spécifiques selon les âges, espaces de rangement, espaces de repos ...

« Pour une organisation du temps qui favorise la sécurité et la convivialité entre les participants :

- Temps d'accueil matin, midi et soir (plages horaires)
- Organisation de base d'une journée type (horaires)
- Adulte référent pour chaque enfant, fonctionnement par groupe de référence et par âge

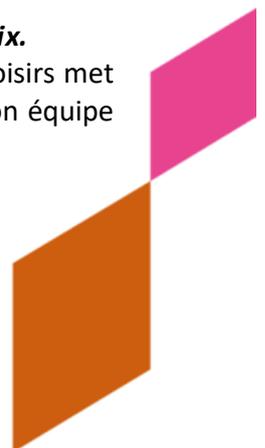
« Pour un lieu ouvert sur l'extérieur permettant régulièrement des sorties en groupe autour d'activités dans le milieu local, voire au-delà (sorties à la journée, sorties à la demi-journée ...).

« Pour des activités qui favorisent l'expression et la créativité des enfants à travers la mise en place de projets à leur portée et en dehors du champ des activités traditionnelles ou occupationnelles.

« Pour des activités diversifiées qui permettent aux enfants d'exprimer leurs choix.

Pour être en cohérence avec les objectifs ci-dessus, la directrice de l'accueil de loisirs met en place des instances de régulation et d'évaluation régulières du travail avec son équipe d'animation :

- Pour vérifier en permanence l'adéquation entre les objectifs du projet pédagogique et les moyens mis en œuvre (programme d'activités, projets en cours de réalisation, moyens humains, matériels, en temps, en budget ...)
- Pour relancer les animateurs sur le sens de l'action (objectifs du projet éducatif : valeurs et relations éducatives avec les enfants, communication avec les parents et les partenaires extérieurs)





- Pour faire part au Service Enfance et au Coordonnateur de l'avancement des projets, des réussites et des obstacles éventuels.

5) L'accueil de loisirs est organisé en partenariat avec la ville en développant des projets spécifiques et des actions transversales réalisées ou envisagées, telles que :

- Travail sur les opportunités éducatives : Médiathèque, actions transversales du service enfance de Perpignan...
- Travail sur les animations calendaires : Mois des musées, repas à thème, couleur cultures...
- Travail avec le pôle ressource : Spectacle de Noël, spectacle conte théâtralisé et danse, cinéma Castillet...

Les projets d'activités

Les 2 projets suivants sont communs aux 3 groupes de la Structure. Ils seront abordés tout au long de cette année et de manière adaptée à chaque tranche d'âge.

Eco Centre : Le projet dominant de l'année est **le tri sélectif**. La sensibilisation à l'environnement et au recyclage, les activités éducatives ludiques encouragent les enfants à devenir des « éco citoyens spontanés ». Depuis le mois d'Aout 2011, nous avons enfin été admis au sein du projet Eco Centre (organisé par les Francas). A l'heure actuelle, nous disposons de « 3 pétales » sur la fleur entière, et une mise à jour a été effectuée au mois de juin 2016.

Avec des sorties ponctuelles dans la nature nous sensibilisons les enfants au respect de la faune et de la flore. **Exemple** : mise en place du tri sélectif sur la structure afin d'apprendre aux enfants comment reconnaître les différents déchets et limiter la pollution, ou encore activités menées avec du matériel de récupération, sensibilisation auprès des enfants, sorties en forêt.... Et d'autres actions en corrélation avec la charte de l'Eco Centre.

L'équipe pédagogique fait régulièrement des rappels sur le tri des déchets et son impact sur l'environnement, et incite les enfants à faire la même chose avec leurs parents. Ce tri s'organise sous plusieurs formes d'activités et de jeux avec les différents groupes.

La Piscine : Découverte de l'eau, du mouvement de son corps dans l'élément, initiation à la nage, jeux aquatiques et notion de plaisir. Chaque groupe bénéficiera de séances à la piscine du Moulin à Vent ou Gilbert Brutus. (Sous réserve que la situation sanitaire le permette).

Chaque période de Vacances et les mercredis seront ponctués de thèmes tel qu'Halloween, Noël, Carnaval ou encore Pâques. Des thèmes tel que les Droits de l'Enfant, Manger/Bouger, les Contes Gourmands ou d'autres encore proposés par le biais des actions transversales du service enfance de la Mairie seront abordés.





LES PROJETS TRIMESTRIELS

D'autres thématiques liées à la faune, la flore, la culture, les traditions ... sont développées au trimestre, par section.

Les Coccinelles (30mois/4 ans)

Eveil musical et Expression corporelle, découverte de son corps et celui des autres à travers la danse, les mimes, la motricité et les contes. Un travail sur la socialisation et la prise en compte de l'autre est fait tout le long de l'année pour habituer les nouveaux petits venus à l'entourage et au groupe. Un travail sur les arts manuels se fait aussi pour développer la motricité fine.

Les Renards (4/5 ans)

Les Sports et jeux collectifs : découverte du sport et des jeux collectifs tel que le basket ou le tennis et autres jeux collectifs en tout genre (Jeu du béret, Tomate/Ketchup, Guenons/Gorilles...). Développement de l'esprit d'équipe, d'entraide, de la motricité, apprentissage du respect de l'adversaire, initiation à la discipline. Initiation au tennis de table.

Les Arts en tout genre : découverte de l'écriture, développement de la motricité fine au travers d'activités manuelles telles que la peinture, le collage ou découpage, découverte des couleurs et des différentes matières.

Les Pandas (5/6 ans)

Le projet Contes Gourmands : sensibiliser les enfants à la lecture au travers des bandes dessinées basées sur la pâtisserie. Leur faire travailler l'imagination et la motricité fine au travers des vignettes. Un coin « BD » a été installé dans la salle des grands afin de les immerger régulièrement dans ce monde. Plusieurs étapes dans ce projet : Découverte de la BD principale/ Diverses créations artistiques en lien avec la sélection de l'année/Finale en Avril avec un atelier créé par les enfants et vote pour le meilleur résultat artistique réalisé en lien avec le thème.

Le Jardin Potager : création d'un petit potager sur la structure par les enfants, sensibilisation à l'alimentation, découverte des légumes, des saisons propices à la plantation, la récolte...Ateliers d'expression et manuel. Ce projet découle du projet Eco Centre, auquel la structure adhère en partenariat avec les Francas, et trouve une continuité avec le projet des AT Manger/Bouger et d'autre APU.





LES MOYENS

Humains

L'équipe d'animation (mercredis)

Composition de l'équipe :

- 1 directrice
- 1 directeur adjoint
- 5 animateurs

La Direction :

Stéphanie LUTGEN, BPJEPS LTP, CDI
Odiho ODIMULA, BPJEPS AS, CDD

Les Animateurs :

Michael MORANT, BAFA, CDII
Céline PORQUET, BAFA, CDII
Laura CIOLI, CAP Petite Enfance, BAFA en cours, CDII
Jérôme BERTRAND, BAFA, CDII
Manon BONNAUD, BAFA, CEE

Vacances scolaires :

Composition de l'équipe :

- 1 directrice
- 1 directeur adjoint
- 5/6 animateurs sur les petites vacances, jusqu'à 7/8 sur les vacances d'été.

La Direction :

Stéphanie LUTGEN, BPJEPS LTP, CDI
Odiho ODIMULA, BPJEPS AS, CDD

Les Animateurs :

Elodie EXPOSITO, BAFA, CDII
Yoan HAMMES, BAFA, CEE
Manon BONNAUD, BAFA, CEE
Louise VINCENT, BAFA, CEE

Le reste de l'équipe diffère à chaque période de vacances, suivant le recrutement du moment.

Le quota d'encadrement ci-dessus évoluera en fonction des besoins conformément à la réglementation et aux textes en vigueur, et en fonction de l'effectif total de l'accueil de loisirs.

La directrice est la même sur les mercredis et les vacances. Cela permet une plus grande cohérence et une continuité éducative pour les parents et les enfants, et maintient le lien entre les semaines scolaires et les périodes de vacances.

Les animations s'appuieront sur le projet éducatif de la ville, en privilégiant, pendant les vacances, des lieux de détente, de découverte, d'apprentissage et d'éducation.





LA DIRECTION

L'adjoint est sous la responsabilité de la directrice et l'accompagne dans ses missions :

- Garantir la sécurité physique et affective des enfants
- Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique et de son évaluation
- Coordonner et fédérer l'équipe autour du projet pédagogique
- Accompagner les animateurs : transmission des connaissances, savoir-faire et évaluation.
- Gérer les relations et la communication avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).
- Responsable de la gestion quotidienne de l'accueil (administrative, financière et matérielle).
- Avoir un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- Informer les parents sur à la vie de l'accueil

LES ANIMATEURS

- Sont responsables de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant
- Sont en accord avec le projet pédagogique
- Respectent les consignes de fonctionnement
- Préparent, animent et évaluent les activités en lien avec le projet pédagogique
- Encadrent leur groupe et le fédère
- Sont à l'écoute des besoins des enfants et doivent s'adapter
- Sont responsables du matériel qu'ils utilisent et de son rangement
- Sont sous la responsabilité de la directrice
- Connaissent les différentes règles de sécurité essentielles liées aux activités.
- Savent travailler en équipe et écouter l'autre.

L'équipe de direction de l'accueil de loisirs concourt à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évolution du projet pédagogique avec l'ensemble de l'équipe et sous la direction du coordinateur ACM de Leo Lagrange (Lot 2). Elle participe aux différentes réunions organisées dans sa structure.

Elle peut accueillir et encadrer des stagiaires BAFA et ou en formation professionnelle. (BAFD/ BPJEPS...)

Elle se compose entièrement de salarié(e)s de Léo Lagrange.

L'équipe aura sa place dans l'élaboration du projet d'animation. Un temps de préparation sera prévu avant l'ouverture pour travailler les objectifs émanant du projet éducatif de la Ville :

- Appréhender l'enfant dans sa globalité
- Faire de la ville un espace éducatif global
- Respecter les rythmes de vie de l'enfant
- La réussite
- Rendre l'enfant citoyen.





L'accueil de loisirs maternel « Les Castors », quant à lui, s'inspirera de trois d'entre eux :

- Prendre en compte le rythme et les attentes de chacun
- Prendre l'enfant dans sa globalité
- Rendre l'enfant acteur et citoyen.

L'accueil de loisirs « Les Castors » est aussi un lieu d'accueil pour les enfants en situation de handicap : la rencontre et le partage d'activités entre tous les enfants, dès lors que la faisabilité d'intégration est possible.

L'accueil d'animateurs stagiaires

L'équipe de direction met en place un suivi tutorat particulier pour le stage pratique BAFA, BAPAAT, BPJEPS ...

Avec des entretiens individuels et un accompagnement pédagogique avec le responsable de formation.

L'animateur stagiaire peut ainsi être intégré rapidement au sein de l'équipe afin de trouver pleinement sa place auprès des enfants.

Des conventions de stage ou contrat de travail seront signées entre les différentes parties pour la prise en charge des différents stagiaires.

Matériels : les espaces

L'accueil se compose d'un préfabriqué avec plusieurs salles :

- Une grande salle d'activités, de jeux
- Une salle d'activités pour les petits
- Une salle d'accueil et d'activités
- Un dortoir/salle de gymnastique
- Une cantine
- Des sanitaires (W-C, lavabos, douche)
- Une tisanerie
- Une cour extérieure avec tonnelles
- Un bureau (direction)
- Le coin infirmerie est installé dans le bureau





Financiers

Le tarif est défini comme suit par la ville de Perpignan (1^{er} tableau) et par Léo Lagrange (2^{ème} tableau tarifs MSA) :

Tarifs des accueils de loisirs de la Ville de Perpignan - au 1er septembre 2021

| PERPIGNAN | QF>1600 | 1201<QF≤1600 | 901<QF≤1200 | 601<QF≤900 | 401<QF≤600 | 301<QF≤400 | QF≤300 |
|--|---------|--------------|-------------|------------|------------|------------|---------|
| Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires | | | | | | | |
| Demi journée sans repas | 7,10 € | 6,10 € | 5,40 € | 4,50 € | 3,00 € | 2,50 € | 2,30 € |
| Demi journée avec repas | 10,97 € | 9,54 € | 8,74 € | 7,77 € | 5,54 € | 4,77 € | 4,13 € |
| Journée sans repas | 15,00 € | 11,20 € | 9,30 € | 6,90 € | 5,00 € | 4,00 € | 3,50 € |
| Journée avec repas | 18,87 € | 14,64 € | 12,64 € | 10,17 € | 7,54 € | 6,27 € | 5,33 € |
| Les mercredis - Cycle minoré de 30% pour 1 inscription sur 1 cycle complet (de vacances à vacances) | | | | | | | |
| Forfait pour 1 cycle complet de 6 mercredis (cycle 5 - novembre/décembre) | | | | | | | |
| Demi journée sans repas | 29,82 € | 25,62 € | 22,68 € | 18,90 € | 12,60 € | 10,50 € | 9,66 € |
| Demi journée avec repas | 46,07 € | 40,07 € | 36,71 € | 32,63 € | 23,27 € | 20,03 € | 17,35 € |
| Journée sans repas | 63,00 € | 47,04 € | 39,06 € | 28,98 € | 21,00 € | 16,80 € | 14,70 € |
| Journée avec repas | 79,25 € | 61,49 € | 53,09 € | 42,71 € | 31,67 € | 26,33 € | 22,39 € |
| Forfait pour 1 cycle complet de 7 mercredis (cycle 4 - septembre/octobre) | | | | | | | |
| Demi journée sans repas | 37,79 € | 29,89 € | 26,46 € | 22,05 € | 14,70 € | 12,25 € | 11,27 € |
| Demi journée avec repas | 53,75 € | 46,75 € | 42,83 € | 38,07 € | 27,15 € | 23,37 € | 20,24 € |
| Journée sans repas | 73,50 € | 54,88 € | 45,57 € | 33,81 € | 24,50 € | 19,60 € | 17,15 € |
| Journée avec repas | 92,46 € | 71,74 € | 61,94 € | 49,83 € | 36,95 € | 30,72 € | 26,12 € |
| HORS PERPIGNAN | QF>1600 | 1201<QF≤1600 | 901<QF≤1200 | 601<QF≤900 | 401<QF≤600 | 301<QF≤400 | QF≤300 |
| Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires | | | | | | | |
| Demi journée sans repas | 14,60 € | 11,90 € | 10,30 € | 8,90 € | 7,50 € | 5,70 € | 5,20 € |
| Demi journée avec repas | 18,86 € | 16,16 € | 14,56 € | 13,16 € | 11,76 € | 9,96 € | 9,46 € |
| Journée sans repas | 21,00 € | 19,20 € | 17,30 € | 15,10 € | 12,60 € | 9,50 € | 8,50 € |
| Journée avec repas | 25,26 € | 23,46 € | 21,56 € | 19,36 € | 16,86 € | 13,76 € | 12,76 € |

*Une tarification "famille nombreuse" est mise en place sur les inscriptions des mercredis et/ou des vacances.
Elle s'applique lorsque les enfants d'une même famille sont présents simultanément les mêmes jours/mêmes périodes :
→ demi-tarif à partir du troisième enfant.

| TARIFS MSA : | Tarif enfants 1 et 2 | Tarif à partir enfant 3 |
|------------------------------|---|--------------------------------|
| QF non pris en compte | Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires | |
| Demi journée sans repas | 2,79 € | 1,40 € |
| Demi journée avec repas | 6,66 € | 3,33 € |
| Journée sans repas | 10,69 € | 5,35 € |
| Journée avec repas | 14,56 € | 7,28 € |





Les partenariats

Institutionnels

- Mairie de Perpignan : elle a un rôle de gestion, elle propose des projets tout au long de l'année (tel que les contes gourmands, la journée des droits de l'enfant, les mini toques, science expo). Elle valorise et fédère les centres de loisirs de Perpignan par le biais des actions transversales.
- Hand 'avant : une association de Perpignan HAND 'AVANT composée de travailleurs sociaux permettant de faire le lien avec la famille et l'accueil de loisirs, afin que nous professionnels, nous adaptions une attitude en cohérence avec les besoins de l'enfant. L'association peut également être un appui et un élément médiateur face aux acteurs éducatifs de sa vie (auxiliaire puéricultrice, enseignant, animateur). Pour ma part elle représente un rôle important de conseil tant pour mon équipe que pour moi.
- SYM : syndicat mixte pour la restauration collective, l'animation pédagogique et le transport Pyrénées-Méditerranée.

Financiers

- Caisse d'allocation familiale : Elle représente un partenaire financier important pour les ACM. Le budget pédagogique est de 0,36 euros par heure enfant accueilli (PSO). Au-delà de son rôle de contrôle, elle a un rôle de formation.
- Famille : Les paiements s'effectuent soit par espèces, chèque, chèque ANCV ou chèque CESU auprès du responsable de l'accueil de loisirs. Les tarifs sont définis chaque année par la mairie de Perpignan selon le quotient familial de la famille.

Le fonctionnement de la structure

Cf. le règlement de l'accueil de loisirs.

LES MODALITES D'ACCUEIL

L'Accueil de Loisirs reçoit les enfants durant les mercredis et les vacances scolaires. L'accueil est ouvert à l'année, hors période de Noël et le mois d'Aout.

- A la journée avec repas
- A la journée sans repas
- A la demi-journée (matin ou après-midi)
- A la demi-journée avec repas (matin ou après-midi)

Les horaires d'accueil sont échelonnés afin de convenir aux familles, sans altérer le rythme des activités de la journée :

- Le matin de 7h45 à 9h00
- Le midi de 11h45 à 12h15
- L'après-midi de 13h45 à 14h15
- Le soir de 17h00 à 18h15.





LA VIE QUOTIDIENNE

L'ORGANISATION DE DEBUT ET FIN DE JOURNEE

L'accueil

Ces deux temps sont des moments sensibles et déterminants. L'accueil des enfants est échelonné : ils sont reçus avec leur parent directement dans le lieu de vie où les espaces sont aménagés.

Les parents rencontrent l'animateur. Ils ont un temps d'échange plus ou moins long selon leur disponibilité et les nécessités. Ces repères améliorent l'accueil.

La fin de la journée, quant à elle, est un moment d'attention soutenue pour l'équipe d'encadrement. L'enfant doit être préparé à ce départ et au retour au sein de la famille. Ce qu'il aura vécu à l'accueil au cours de la journée va conditionner en partie son attitude au moment du départ.

N.B. : Dans le contexte sanitaire au sein duquel nous évoluons depuis mars 2020, l'application de gestes barrières a été naturellement imposée afin de poursuivre échanges et communication entre le personnel encadrant et les familles. Nous savons que chaque enfant est différent et appréhende à sa manière la séparation pour la journée d'avec ses parents. C'est pourquoi les parents qui le souhaitent sont autorisés à pénétrer dans l'enceinte du centre de loisirs lorsqu'ils nous confient leur enfant, sous réserve de porter un masque aux normes, et de se désinfecter leurs mains à l'entrée avec le gel hydroalcoolique prévu à cet effet. Cela permet d'accompagner chaque enfant dans le respect de sa sécurité affective, sans mettre en danger la sécurité physique du personnel et des familles.

Le goûter

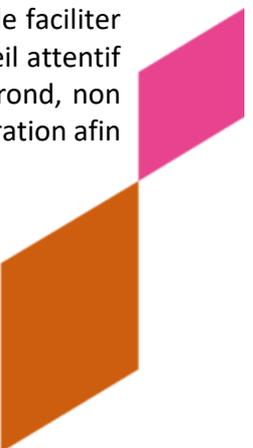
C'est un moment de préparation au départ : c'est un moment calme et convivial. On commente le vécu de la journée. C'est là que se bâtissent les futurs projets et activités, d'après les appréciations et les commentaires de chacun.

Le repas

N'oublions pas que l'acte de manger sollicite de multiples apprentissages physiologiques, affectifs, sociaux, culturels. Ainsi le repas doit être présenté dans le cadre d'un moment éducatif, de plaisir.

Moment convivial et d'échanges. Les animateurs mangent avec les enfants. Afin de faciliter l'autonomie des enfants, ils se servent seuls (dans la mesure du possible), sous l'œil attentif de l'adulte. Les enfants les plus grands ont le choix d'utiliser un couteau à bout rond, non tranchant. Les personnels de service et l'équipe d'animation, travaillent en collaboration afin de rendre les repas le plus agréable possible et effacer le côté « cantine ».

Deux temps de service sont organisés lorsque le nombre d'enfants excède 40. Le premier service est réservé au groupe des tous petits (Groupe des Coccinelles) pour faciliter la mise en place du temps de sieste. Le groupe des moyens/ grands (groupe des Renards/Pandas) passe au deuxième service.





Ce système des deux services permet également de ne pas surcharger l'espace cantine en diminuant le volume sonore. Ceci permet aux enfants et aux animateurs de passer un temps beaucoup plus calme pour déjeuner dans de bonnes conditions et prendre le temps de communiquer entre eux et avec les enfants.

Remarque : Le protocole sanitaire dans lequel nous évoluons actuellement n'autorise plus le brassage des groupes par tranches d'âges. Il en résulte une organisation des repas en deux services comme suit :

- Premier service : les Coccinelles et les Renards
- Deuxième service : les Pandas

Le nombre d'enfant par groupe nous permet ce fonctionnement jusqu'à présent. Ainsi, les Renards peuvent bénéficier d'un plus grand temps calme si le besoin s'en ressent, et le protocole sanitaire est respecté (distance de 2 mètres entre chaque groupe).

Le repos

Il se déroule en trois groupes :

Les Coccinelles (30mois/4ans) (*la sieste*) : moments de douceur ... la présence rassurante de l'animateur, le doudou, une musique lointaine, de relaxation. Le temps calme, ou sieste pour certains, peut s'étendre jusqu'à 2 heures d'amplitude (une salle est aménagée en dortoir par l'équipe).

Les Renards (4/5ans) dans une salle de repos où sont installés des matelas, un coin lecture aménagé est à leur disposition. L'animateur, généralement, lit des contes, musique de relaxation en fond ; les enfants se détendent ... parfois ils s'endorment.

Les Pandas (5/6ans) (*temps calme*) dans une salle d'activités, où ils se posent sur des tapis. L'animateur généralement lit un conte. Musique zen en fond. Les enfants peuvent lire s'ils le désirent, dans le calme.

Fin du temps calme général : 14h30.

Les activités

Elles sont proposées par thème, et par tranche d'âge. Toutefois, certaines activités prévoient l'éclatement de ces groupes. Le matin, les Renards et les Pandas ont le choix entre les 4 activités proposés par les 4 animateurs des 2 groupes et donc se mélangent durant ce temps. L'après-midi est réservé aux activités par tranche d'âge et aux projets par groupe.

Elles sont de deux types :

- les activités menées et proposées par l'équipe et choisies par l'enfant
- les activités autonomes, où chacun peut évoluer à son gré dans les installations aménagées à cet effet (coins cuisine, dînette, poupées, garages et voitures, châteaux...)

Quelques exemples d'activités : art plastique, jeux collectifs, sports, contes, ateliers culinaires, grand jeu...





JOURNEE TYPE

- 7h45-9h00 :** Accueil échelonné : Coins aménagés (poupées, voitures, déguisements, jeux divers, cabane...)
- 9h00-9h45 :** Chansons, Toilettes et Rappel des Règles de vie
- 9h45-11h00 :** Activités au choix
- 11h00-11h15 :** Jeux et Temps libre pour les Coccinelles
- 11h00-12h15 :** Fin des Activités pour les Renards/Pandas, puis Temps Libre
- 11h15-11h30 :** Toilettes pour les **COCCINELLES**
- 11h30-12h30 :** Repas des Coccinelles
- 12h30-12h45 :** Toilettes pour les Coccinelles
- 13h00-14h45 :** Sieste échelonnée
- 15h00-16h00 :** Activités
- 12h15-12h30 :** Toilettes pour les **RENARDS/PANDAS**
- 12h30-13h30 :** Repas pour les Renards/Pandas
- 13h30-13h45 :** Toilettes pour les Renards/Pandas
- 13h45-14h30 :** Temps calme pendant l'Accueil
- 14h45-16h00 :** Activités par tranche d'âge
- 16h00-17h00 :** *Goûter pour tous
- *Echanges de la journée passée
- 17h00-18h15 :** *Départs échelonnés (coins aménagés, jeux de société avec les animateurs)

▪ Inscriptions

Les inscriptions s'effectuent essentiellement sur la structure par l'équipe de direction (préinscription / inscriptions /prépaiement et réservations), et par le biais de billet de réservation pendant les petites et grandes vacances ainsi que les mercredis.





- **Pour une première inscription**, les familles remplissent un dossier d'inscription et fournissent les documents suivants :
 - La photocopie du carnet de vaccination de l'enfant ou le certificat de vaccination (vaccins à jour)
 - Le numéro de sécurité sociale du parent responsable
 - Le numéro d'allocataire **CAF ainsi que la notification de QF CAF récente** ou l'original du **bon MSA**
 - Un justificatif de domicile
 - L'attestation d'assurance extrascolaire et/ou l'attestation de responsabilité civile de l'année en cours.
 - La fiche sanitaire de l'enfant dûment remplie (document fourni par l'organisme)

- **Pour une réinscription pour la nouvelle année**, il sera nécessaire de mettre à jour les renseignements s'ils ont changé (coordonnées téléphoniques, postale, situation familiale) et de fournir la nouvelle assurance en cours.

Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

Modalités de restauration

Nous pouvons proposer, chaque fois que cela est possible, deux types de menus : **avec viande / sans viande ***, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées.





L'ÉVALUATION

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipes

Le directeur, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe. Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité
- La grille d'auto diagnostic

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.





Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégué.

Les bilans d'activités

C'est dans ces espaces d'analyse, après avoir mesuré les écarts entre les objectifs prévus et les observations constatées sur le terrain, que vont s'ajuster les trames et outils d'évaluations.

Les évaluations sont mises en place afin de suivre les actions menées : elles permettent de vérifier la cohérence entre lesdites actions et le projet pédagogique.

Elles sont :

- écrites : grilles, tableaux ...
- orales : en groupe et individuelles

Evaluation par les enfants : sous forme de questionnement, de jeux, de dessins.

Evaluation auprès des parents : notes d'information, discussions pendant les temps d'accueil, lors des expositions, portes ouvertes ou encore lors des goûters festifs.

Les réunions de l'équipe d'encadrement s'effectuent hebdomadairement (plannings, évaluations, études de cas, aménagements ...).

Les bilans d'activités sont écrits à chaque fin de période et transmis à la **Mairie** et à la **CAF**.

Le questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, la directrice ou un animateur leur transmet un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation, les locaux, les activités et objectifs éducatifs).





LA COMMUNICATION

La réunion enfants/animateurs

La communication avec les enfants se fait le plus souvent de façon informelle. L'équipe d'animation est à l'écoute des enfants et doit leur permettre de s'exprimer librement.

Pour cela, il est important de mettre en place des temps de regroupement d'enfants qui auront pour but l'information, la présentation, l'échange, l'évaluation, et aussi d'apporter du sens à l'action.

Toute la communication écrite (le prénom de l'enfant doit apparaître : porte manteau, sur son lit, dans sa salle etc.) : la place de l'enfant doit être visuelle.

L'affichage destiné à l'enfant a pour fonction d'informer, de le placer comme acteur, de le rassurer.

Les relations

Les temps d'accueil (le reflet de la vie du centre) sont des moments privilégiés pour communiquer avec les familles. Nous prenons le temps de discuter de leurs enfants, de sa journée au centre et d'autres problèmes rencontrés (car dans cette société les relations humaines se font de plus en plus rares).

Afin de favoriser des échanges entre les familles et l'équipe, des expositions, des spectacles, des goûters ... seront mis en place.

Un tableau d'affichage est à la disposition des parents à l'entrée du centre : menus, programmes...

Un programme d'activités est distribué pour chaque enfant aux familles, il est également disponible sur le site internet Leo Lagrange.





L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Nos objectifs pédagogiques et nos partenariats pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques :

→ Partenariat avec le service « HAND'AVANT 66 »

L'accueil de tout enfant en situation de handicap devra faire l'objet d'un projet individuel d'intégration validé par le responsable de l'établissement scolaire, le responsable de l'ALAE ou de l'ALSH, et le responsable éducatif avant sa mise en place.

En vue de généraliser l'accueil des enfants en situation de handicap en conformité avec la loi du 11 Février 2005 « égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et d'être garant du respect de leur droit d'accès aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), la Ville de Perpignan a signé la charte de déontologie pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées. Pour garantir la mise en œuvre de ses engagements la Ville de Perpignan a officialisé son partenariat avec le Service « Hand' avant 66 », géré par l'association les FRANCAS et l'association MIREILLE BONNET pour accompagner les équipes de professionnels d'enfance, jeunesse, après accord préalable des parents.

L'engagement de la Ville de Perpignan s'appuie sur les préconisations du service Hand' avant 66. Il consiste à faciliter l'expression des familles, définir un interlocuteur(-trice) privilégié(-e) par structure pour garantir la continuité éducative, prévoir des temps dédiés avec les équipes des structures en fonction des situations et à garantir avec le(s) responsable(s) d'ACM la mise en œuvre d'un Projet d'Inscription dans un Accueil de Mineurs (PIAM). Le service agit en partenariat avec la DDCS, la CAF des PO, le CD 66, la MSA Grand-Sud, la CPAM et la MDPH.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.





LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE

Nos engagements

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales

Reconnue **d'utilité publique**, la **Fédération Léo Lagrange** est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.





Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance – piloté par la Délégation Nationale à l'Enfance – réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.





Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

La Charte de Qualité

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité. Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires. Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe. Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.





Léo Lagrange Méditerranée

ALSH Les Castors

Place Élie de Beaumont – 66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 85 48 16 – 07 63 02 68 55

stephanie.lutgen@leolagrange.org

